



i2a est un organisme de formation - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 91340525234.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

N/Réf. : ST2021 - **Formation SIRweb**

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous proposer des séminaires de **formation SIRweb** qui se dérouleront selon le calendrier 2021 ci-joint.

Nous vous adressons également les conditions générales d'inscription et vous rappelons que le nombre de participants est limité. Nous vous recommandons de vous inscrire rapidement en nous retournant votre **bulletin d'inscription scanné** dûment complété et signé par email uniquement à l'adresse stage@i2a.info

OBLIGATOIRE

- Le **bulletin d'inscription**, disponible sur www.i2a-diagnostics.com, **doit être signé du responsable formation ou du bénéficiaire** (en bas à droite du formulaire).

- Depuis le 1er janvier 2019, **les établissements Publics** doivent impérativement communiquer un **numéro d'engagement** ainsi qu'un **code de service** pour permettre la **dématérialisation** de la **facturation**.

Tout bulletin, non signé, non conforme ou incomplet sera retourné au participant et i2a ne tiendra pas compte de sa demande.

Dans les jours suivants la demande de participation, un mail de pré-inscription est adressé à l'apprenant. Ce mail n'est pas une confirmation.

Une **confirmation d'inscription est envoyée par email au participant dans le mois qui précède le début de la formation**. Ce document est accompagné des informations pratiques.

Toute annulation doit être précisée par téléphone puis notifiée par écrit à i2a selon les indications précisées au paragraphe **DESISTEMENT-FRAIS D'ANNULATION** des conditions générales d'inscription i2a. Le désistement ne sera effectif qu'après réception par i2a de l'email d'annulation et des **frais d'annulation pourront être facturés** à l'établissement.

Vous retrouverez toutes ces informations sur le site www.i2a-diagnostics.com

Dans l'attente de vous rencontrer durant ces séminaires, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Service Formations - stage@i2a.info

MARS 	1-Gestion de l'antibiogramme09+10/03 2-Epidémiologie, surveillance des infections11+12/03 3-Gestion de l'antibiogramme16+17/03 4-Epidémiologie, surveillance des infections18+19/03	PARIS
----------	--	-----------

JUN 	5-Gestion de l'antibiogramme08+09/06 6-Epidémiologie, surveillance des infections10+11/06 7-Gestion de l'antibiogramme15+16/06 8-Epidémiologie, surveillance des infections17+18/06	PARIS
---------	--	-----------

SEPTEMBRE 	9-Gestion de l'antibiogramme14+15/09 10-Epidémiologie, surveillance des infections16+17/09	MONTPELLIER
---------------	---	-----------------

SEPTEMBER 	11-Susceptibility testings' management21+22/09 12-Epidemiology, infections' surveillance23+24/09	MONTPELLIER
---------------	---	-----------------

OCTOBRE 	13-Gestion de l'antibiogramme05+06/10 14-Epidémiologie, surveillance des infections07+08/10 15-Gestion de l'antibiogramme12+13/10 16-Epidémiologie, surveillance des infections14+15/10	PARIS
-------------	--	-----------

- Les formations mentionnées en fond gris se déroulent à Montpellier uniquement -

conditions générales d'inscription

Stages SIRweb 2021

i2a est un organisme de formation - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 91340525234. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Définitions

Stage Gestion de l'antibiogramme

Thèmes : paramétrage des fichiers de base, paramétrage des antibiogrammes, paramétrage des saisies et des éditions, paramétrage de l'expertise.

Niveau requis

- savoir manipuler le système pour la routine (lectures, accès aux dossiers archivés),
- avoir un minimum de connaissances en bactériologie,
- connaître les antibiotiques,
- savoir ce qu'est un phénotype de résistance.

Stage Epidémiologie et Surveillance des infections

Thèmes : Listes triées. Doublons. Gestion avancée : gestion et suivi des phénotypes, gestion des infections nosocomiales, suivi des bactéries multi-résistantes. Epidémiologie (identification, résistance).

Niveau requis

- savoir manipuler le système (déplacements dans les menus, ...),
- connaître les concepts de base du système SIRweb (germes, antibiotiques, services, prélèvements),
- avoir une connaissance en bactériologie et infectiologie (phénotype de résistance, infection nosocomiale, épidémiologie).

Principes

Ces stages s'adressent aux biologistes et techniciens de laboratoire de bactériologie/microbiologie utilisateurs du système SIRweb d'i2a installé dans leur service. Ils ne sont conseillés qu'aux personnes ayant une expérience suffisante du système SIR Windows. Ces formations sont basées sur des études de cas et sont essentiellement pratiques (manipulation sur ordinateur). Elles traitent notamment de l'utilisation des dernières nouveautés du système.

i2a se réserve le droit d'accepter ou de refuser un stagiaire selon son acquis.

Les sujets de ces formations sont retranscrits sur un support de cours remis à chaque participant.

Le contenu des formations est sujet à évolution en fonction du niveau et des souhaits des participants.

Dans le mois qui précède chacune des formations, suivant le nombre d'inscrits, i2a est susceptible de les reporter ou de les annuler. i2a prévient au plus tôt les personnes inscrites et essaye de définir avec elles une autre date du calendrier annuel des formations en remplacement.

i2a ne peut être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

Tarifs 2021 (France Métropolitaine)

1175,00€ H.T. par personne et par stage. Ce prix comprend la formation, les collations, les 2 déjeuners (soit un par jour) et l'accès à un support de formation via un lien i2a.

A LA CHARGE DU PARTICIPANT Organisation, réservation (hôtels/restaurant/transport) et frais de ses déplacements (y compris l'acheminement jusqu'au lieu de la formation), hébergement, dîners, dépenses personnelles.

OBLIGATOIRE - En signant le bulletin d'inscription, le responsable de la formation ou le participant prend connaissance des frais de désistement (cf. Désistement – Frais d'annulation ci-contre) et les accepte sans restriction. Cette obligation s'applique à tous les dossiers d'inscription. **Il s'engage également à avoir pris connaissance du paragraphe « Conditions de fournitures pendant une période de protocole sanitaire ».**

Inscription

Les conditions générales et bulletin d'inscription sont disponibles sur le site www.i2a-diagnostics.com

Tout bulletin **dûment complété et signé** doit être adressé avec son bon de commande par mail à stage@i2a.info

Attention i2a n'accepte que les bulletins complets et signés adressés à stage@i2a.info. Aucune réservation n'est prise par téléphone, courrier, ou via une autre adresse mail i2a.

Tout accord de prise en charge doit parvenir à i2a avant la formation. Chaque inscription doit impérativement être accompagnée :

Pour les sites hospitaliers : **bon de commande** établi par un service compétent et les **NUMERO D'ENGAGEMENT** et **CODE DE SERVICE (Chorus)**,

Pour les autres établissements : **bon de commande** ou **attestation** de prise en charge.

Tout bulletin, non signé, non conforme ou incomplet, et non adressé à stage@i2a.info sera retourné au participant et i2a ne tiendra pas compte de sa demande.

Pré-inscription et Confirmation

Si l'inscription est retenue dans la limite des places disponibles et selon l'acquis du participant, cf « Principes », le participant est informé :

-dans les jours suivants sa demande de participation, i2a lui adresse un mail d'enregistrement de sa **pré-inscription**. **Ce mail ne représente pas une confirmation.**

- dans le mois qui précède le début de la formation, une confirmation d'inscription lui est adressée par mail avec une notice d'informations sur la session (lieu, plan d'accès – Rappel : l'organisation, les réservations, les frais relatifs aux déplacements jusqu'à la formation et les frais d'hébergement sont à la charge du participant).

i2a recommande aux stagiaires, d'attendre leur confirmation d'inscription avant de procéder à leurs réservations (déplacement, hébergement).

En tant qu'organisme de formation agréé, i2a est tenue de ne pas divulguer aux autres stagiaires la liste des participants.

Désistement – Frais d'annulation

En signant le bulletin d'inscription, le responsable de la formation ou le participant prend connaissance des frais de désistement ci-dessous et les accepte sans restriction.

Cette obligation s'applique à tous les dossiers d'inscription.

- toute annulation signalée entre 30j et 15j précédant la formation doit être précisée par téléphone et notifiée par écrit à i2a au moyen d'un email à stage@i2a.info avec accusé de réception. Le désistement n'est effectif qu'après réception par i2a de l'email d'annulation. **Une indemnité de 300€ H.T. par personne et par stage sera facturée à l'établissement.**

- toute annulation signalée dans les 15j précédant la formation (ou en cas d'absence ou d'annulation reçue après l'ouverture de la session) précisée par téléphone et notifiée par écrit à i2a, **entraînera le paiement de la**

somme de **1175 € H.T.** par personne et par stage correspondant à la **totalité de la formation.**

Le désistement n'est effectif qu'après réception du courrier d'annulation (email à adresser à stage@i2a.info). Aucun remboursement ne pourra être effectué.

- i2a facturera également comme ci-dessus le participant qui annule son inscription sur le motif de carence de son hébergement. Cf. « i2a n'est pas tenu pour responsable » et i2a conseille dans la notice d'informations adressée à la confirmation : « le stagiaire doit réserver au plus tôt son hébergement ».

- l'annulation n'entraîne aucun frais si le participant se fait remplacer par un participant du même établissement ayant les mêmes besoins en formation ; un nouveau bulletin devra être complété dans les mêmes conditions que l'inscription initiale.

Convention - Facture

Sur simple demande écrite à d'i2a, une convention peut être établie et adressée en double exemplaire au demandeur. Un exemplaire signé est à retourner à i2a impérativement avant le début de la formation. A l'issue de la formation, une attestation de présence est remise au participant et une facture est adressée au participant ou au responsable de la formation (selon le destinataire de la facturation précisé au sein du bulletin d'inscription) ainsi qu'une copie certifiée conforme de la liste d'émargement des participants.

Les prix sont établis en euros et hors taxe, T.V.A. en vigueur en sus, et sont fixés par le tarif en vigueur au jour de la passation de commande. Les tarifs sont susceptibles d'être révisés. Tout nouveau tarif et nouvelles conditions générales seront applicables à leur date d'entrée en vigueur et pour les commandes postérieures à l'entrée en vigueur.

Le règlement des factures s'effectue :

- sauf décision contraire d'i2a, à 30 jours date de facturation, par chèque bancaire ou postal ou par virement bancaire (dont les coordonnées bancaires figurent sur les factures) pour les clients suivants : laboratoires privés, revendeurs, industries, cliniques ou distributeurs ;

- en conformité avec le Code des Marchés Publics en vigueur et avec le Décret n°2013-269 du 29 mars 2013 pour les clients suivants : hôpitaux et administrations.

S'agissant des premiers clients, en cas de retard de paiement, des pénalités calculées à compter du jour du paiement prévu par la facture pourront automatiquement et de plein droit être dues par le Client à i2a sans formalité aucune ni mise en demeure préalable et entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité des sommes dues à i2a par le Client, sans préjudice de toute autre action qu'i2a serait en droit d'intenter, à ce titre, à l'encontre du Client. Le montant de ces pénalités est au moins égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal.

L'assiette de calcul de ces pénalités de retard est le montant TTC du prix de vente figurant sur la facture. En sus des pénalités de retard, conformément à l'article L.441-6, I du Code de commerce, tout Client en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur à l'égard d'i2a d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 €. Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, i2a peut demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

Sans préjudice de ce qui précède, en cas de défaut de paiement par le Client d'une seule échéance, ou de non-respect des conditions de paiement, i2a se réserve le droit :

- de supprimer immédiatement toutes les facilités de paiement et conditions commerciales particulières accordées,
- de suspendre ou d'annuler sans préavis ni indemnité toute commande en cours,
- d'exiger le paiement immédiat de la totalité du solde restant dû.

En cas de chèque impayé, les frais de toute nature qu'occasionnera le rejet du chèque sans provision seront à la charge du Client.

S'agissant des seconds clients, en cas de retard de paiement, des intérêts moratoires dont le taux est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civil au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de 8 points de pourcentage, pourront être dus par le Client sans qu'i2a ait à les demander, à l'expiration du délai de paiement accordé. Tout Client en situation de retard de paiement est également de plein droit débiteur à l'égard d'i2a d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. Les intérêts moratoires et l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement sont payés dans un délai de 45 jours suivant la mise en paiement du principal.

Il est précisé qu'aucun escompte ne sera pratiqué par i2a en cas de paiement comptant ou dans un délai inférieur à celui figurant sur les présentes conditions générales ou sur les factures d'i2a.

Assurances

Le participant ou le responsable de la formation déclare qu'il a souscrit une police d'assurances de responsabilité civile pour tous les dommages matériels et immatériels causés aux biens et aux personnes consécutifs à l'exécution des présentes, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement solvable, valable pendant toute la durée de la formation. Le participant ou le responsable de la formation s'engage à en apporter la preuve à première demande d'i2a. Toute modification, suspension ou résiliation de cette police d'assurance, pour quelque cause que ce soit, devra être signalée à i2a dans les plus brefs délais.

Complément d'informations

i2a est un organisme de formation. Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 91340525234. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.



Lieux des stages en fonction des dates du calendrier des formations :

Montpellier - Salle M2i Formation au 55 rue Euclide à Montpellier

Paris - Salle M2i Formation au 19 rue de Chaillot à Paris

Attention : le choix de l'établissement peut être modifié.

Durée d'un stage : chaque session se déroule sur deux journées.

Horaires quotidiens : de 09h00 à 12h00 avec collation – déjeuner (avec le groupe de participants et le formateur)- de 14h00 à 17h30 avec collation, soit 6 heures 30 de formation par jour.

i2a n'est pas tenu pour responsable

- des réservations (hôtels/restaurants/transports) effectuées par le participant,
- des annulations (hôtels/restaurants/transports) effectuées ou non effectuées par le participant. En cas d'oubli d'annulation par le participant, i2a ne peut intervenir. Le participant doit alors s'acquitter du montant réclamé par le prestataire,
- des frais d'annulation afférents aux carences du participant.

En aucun cas, i2a n'est responsable des dommages indirects et/ou immatériels ou imprévisibles pouvant résulter des présentes.

Est considéré comme dommage indirect tout préjudice financier ou commercial, toute perte de chiffre d'affaires, de bénéfice, de données, de commande, de clientèle, de réputation, ainsi que toute action dirigée contre le participant ou le responsable de la formation par un tiers.

Les présentes conditions générales prévalent sur toutes les autres clauses différentes figurant sur la commande du CLIENT ou éventuellement sur toute correspondance, accord écrit ou verbal antérieur.

Il est formellement convenu que toute tolérance ou renonciation d'une des parties, dans l'application de tout ou partie des engagements prévus aux présentes, quelles qu'en aient pu être la fréquence et la durée, ne saurait valoir modification du présent contrat, ni générer un droit quelconque.

La nullité ou l'inapplicabilité de l'une quelconque des stipulations des présentes n'emportera pas nullité des autres stipulations qui conserveront toute leur force et leur portée. Cependant, les parties pourront d'un commun accord, convenir de remplacer la ou les stipulations invalidées.

Tout bulletin, non signé, non conforme ou incomplet, et non adressé à stage@i2a.info sera retourné au participant et i2a ne tiendra pas compte de cette demande.

Conditions de fournitures pendant une période de protocole sanitaire

Le prestataire qui met à la disposition d'i2a les salles de formation, précise qu'il veille aux éléments suivants, conformément aux dispositions établies par le Ministère du Travail, le Ministère de la Santé et la FFP : désinfection régulière et systématique des locaux, des installations et du matériel ; sensibilisation des participants aux gestes barrière ; port du masque est obligatoire à l'intérieur des locaux pour tous les stagiaires, les collaborateurs, les formateurs ; mise à disposition de gel hydroalcoolique et de lingettes désinfectantes pour toutes les personnes en présentiel sur le site ; distanciation de 1m minimum avec marquage au sol.

Il ne pourra mettre à disposition les éléments suivants : bloc-notes, stylos, bouteilles d'eau. Chaque apprenant est tenu de venir avec ses propres fournitures et boissons, y compris son masque, ses mouchoirs à usage unique. Les distributeurs de boissons et fontaines à eau seront condamnés.

Toute personne qui ne respecterait pas les mesures de protection se verra refuser l'accès aux salles de formation.

Ces mesures sont susceptibles d'évoluer selon la mise à jour des recommandations par le Ministère du Travail, le Ministère de la Santé et la FFP.

Conditions de fournitures hors période de protocole sanitaire

Le prestataire qui met à la disposition d'i2a les salles de formation, précise qu'il procède à la désinfection régulière et systématique des locaux, des installations et du matériel.

Il mettra à disposition des apprenants les éléments suivants : bloc-notes, stylos. Les distributeurs de boissons (payants) et fontaines à eau seront accessibles.

Contacts

Inscription : tout bulletin dûment complété, signé est à adresser avec son bon de commande à l'adresse e-mail stage@i2a.info

Informations sur les disponibilités du lundi au jeudi : i2a 04 67 50 48 00

Droits de propriété intellectuelle

- tous les droits de propriété intellectuelle dérivés des présentes conditions générales et des prestations de formation (dont les supports de formation) appartenant à i2a demeureront la propriété permanente et exclusive d'i2a, ce que reconnaît le participant.

- toute reproduction, représentation, utilisation ou adaptation, sous quelque forme que ce soit et même partielle sans l'accord exprès et préalable d'i2a est strictement interdite et constitue une contrefaçon.

Domiciliation

Les parties élisent domicile :

- pour le participant et/ou le responsable de la formation aux adresses indiquées sur le bulletin d'inscription dûment signé,

- pour i2a, à l'adresse suivante : 401 Avenue du Walhalla - Parc Eurêka - CS 83406 -34060 MONTPELLIER Cedex 2- France

- toute modification dans l'adresse du Client devra être signifiée à i2a afin de lui être opposable.

Loi applicable et attribution de juridiction

La loi applicable est la loi française. Les présentes conditions générales sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

En cas de contestation, pour quelque cause que ce soit, la seule juridiction reconnue et acceptée de part et d'autre est celle du Tribunal de Commerce de Montpellier, y compris en référé, nonobstant l'appel en garantie ou la pluralité de défendeurs.

Objectifs pédagogiques

L'apprenant, technicien ou biologiste de laboratoire sera capable d'utiliser le système SIRweb AntibioGrammes afin de réaliser des antibiogrammes et tester l'efficacité des antibiotiques pour une infection donnée.

L'objectif est également de pouvoir faire évoluer en toute autonomie le paramétrage du système afin de répondre aux nouveaux besoins du laboratoire et mettre en œuvre la lecture interprétative des antibiogrammes de façon optimale.

Pré-requis/Public concerné

La formation s'adresse aux techniciens et biologistes de laboratoire de bactériologie/microbiologie, utilisateurs du système SIRweb (produit i2a) installé dans leur service.

Elle est conseillée aux personnes ayant une expérience suffisante du système SIRweb. La formation est basée sur des études de cas et est essentiellement pratique (manipulation sur ordinateur). Elle traite notamment de l'utilisation des dernières nouveautés éventuelles du système. i2a se réserve le droit d'accepter ou de refuser un stagiaire selon son acquis.

Programme Première Journée – Objectif opérationnel

Savoir reconnaître tous les composants indispensables à la réalisation d'un antibiogramme de qualité.

- **Antibiotiques** : classification en familles, étude de la liste des antibiotiques, étude de leurs moyens d'actions et de leur efficacité ; gestion de leur classification : paramétrage d'une nouvelle famille ou d'un nouvel antibiotique.
- **Germes** : taxonomie bactérienne. contraintes se rapportant aux germes ; paramétrage de cette liste en fonction de l'écologie de l'établissement et des axes de recherche.
- **Demandeurs** : Qui dans l'hôpital a besoin de ces analyses ? Paramétrage et gestion des services, des médecins, ... ; paramétrage en fonction des besoins épidémiologiques.
- **Prélèvements** : types, origines de prélèvement, localisation. Détermination des différents niveaux de classification possible en fonction de la surveillance épidémiologique souhaitée par l'établissement.
- **Antibiogrammes et AntibioGrammes complémentaires** : mise en place et paramétrage des analyses quotidiennes.
- Révisions et exercices

Programme Deuxième Journée – Objectif pédagogique

Immersion dans la Lecture Interprétative des antibiogrammes : étude de la base de connaissance des règles d'expertise préconisées par le CA-SFM (Comité de l'Antibiogramme de la Société Française de Microbiologie) ; paramétrage de règles propres à l'écologie locale, mise en place des règles d'expertise.

- **Contrôle de cohérence** : ces règles servent, d'une part à contrôler la cohérence entre les résultats de l'identification des bactéries et les résultats de l'antibiogramme, et d'autre part, à contrôler les résultats de l'antibiogramme (résistances naturelles, ...) : élimination des sources d'erreur de l'analyse possible.
- **Lecture interprétative** : ces règles permettent d'effectuer la lecture interprétative des antibiogrammes : détermination des mécanismes de résistance, des effets de synergie ou d'inefficacité dans la combinaison d'antibiotiques, extrapolation de résultats, études des phénomènes particuliers (présence de germes mutants, présence de Béta-Lactamase à Spectre Étendu, ...) prise en compte des caractéristiques du patient pour la prescription et l'aide à la prescription.
- **Gestion des résultats**
 - antibiogrammes de deuxième intention,
 - test d'antibiotiques supplémentaires.
- **Gestion des contrôles de qualité du laboratoire**
Concept des contrôles de qualité internes, lien avec le GBEA (Guide des Bonnes Exécutions des Analyses). Fonctions liées aux contrôles de qualité : entrée des données, suivi.

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

La formation est organisée en région parisienne ou montpellieraine ; les participants choisissent leur lieu de formation et les dates d'après un calendrier annuel proposé par i2a.

La formation se déroule dans une salle aménagée pour six stagiaires et un formateur. i2a y installe le matériel pédagogique nécessaire (un ordinateur par stagiaire, imprimantes, vidéoprojecteur, support de cours mis à disposition).

Le contenu des formations est sujet à évolution en fonction du niveau et des souhaits des participants.

Moyens d'évaluation mis en œuvre et suivi

Le formateur ponctue la formation de contrôles de connaissance ; en fin de chaque journée, des révisions et exercices sont pratiqués. A l'issue de la session, le formateur fait signer une liste d'émargement et une attestation de présence ; un exemplaire est remis à chacun des apprenants.

Qualité des animateurs

Les formateurs font partie du personnel i2a et occupent un poste d'ingénieur d'application au sein de l'entreprise. Ils reçoivent une formation qualifiante interne à leur embauche (environ 6 mois). Ils sont issus du milieu du laboratoire.

Durée totale

Chaque session se déroule sur 2 journées, soit 6 heures 30 par jour.

Objectifs pédagogiques

Ce stage est destiné aux techniciens et biologistes ayant la responsabilité de la surveillance épidémiologique de leur établissement ou du suivi des infections nosocomiales, ou de la veille d'épidémies ou de la réalisation de recherche liée à l'évolution des germes responsables d'infections.

Pré-requis/Public concerné

La formation s'adresse aux techniciens et biologistes de laboratoire de bactériologie/microbiologie, utilisateurs du système SIRweb (produit i2a) installé dans leur service.

Elle est conseillée aux personnes ayant une expérience suffisante du système SIRweb. La formation est basée sur des études de cas et est essentiellement pratique (manipulation sur ordinateur). Elle traite de l'utilisation des dernières nouveautés éventuelles du système. i2a se réserve le droit d'accepter ou de refuser un stagiaire selon son acquis.

Première Journée – Objectif opérationnel

Savoir mettre en place des outils informatiques pour traiter les données issues des résultats des antibiogrammes.

Savoir gérer et utiliser le paramétrage de l'exploitation des données de l'antibiogramme

- Gestion des listes triées récapitulatives,
- Gestion des phénotypes de résistance : définition, marquage, exploitation,
- Suivi des germes multi-résistants : définition, paramétrage, règles de détections automatiques, alertes automatiques,...

Deuxième Journée – Objectif pédagogique

Etude en détail de l'ensemble des outils de suivi des infections possibles.

Epidémiologie

- Etude de l'écologie, des résistances aux antibiotiques, des diamètres, des CMI,
- Analyse épidémiologique : analyse de résultats, comparaison de deux périodes, ...
- Prédéfini des études et Etude des résultats « in vitro » ou « interprétés ».

Doublons

- Définition des types de doublons,
- Critères de doublons,
- Gestion.

Phénotypes de résistance

- Règles de détection des phénotypes de résistances (définition, principes, paramétrages),
- Répartition des phénotypes, répartition croisée,
- Incidence nosocomiale des phénotypes de résistance.

Surveillance

- Alertes permettant une aide à la surveillance de tous les résultats (définition, principes, paramétrages),
- Surveillance des infections nosocomiales,
- Surveillance de l'écologie,
- Surveillance de résistance aux antibiotiques,
- Alertes en seuil ou évolutives.

Infections nosocomiales

- Règles de suspicion d'infection nosocomiale (définition, principes, paramétrages),
- Impression des listes triées paramétrables,
- Gestion des enquêtes et Gestion des dossiers non documentés en bactériologie,
- Calcul des taux d'infection nosocomiale,
- Répartition des infections nosocomiales,
- Etude des facteurs de risque,
- Suivi des germes multi-résistants.

Moyens pédagogiques et techniques mis en œuvre

La formation est organisée en région parisienne ou montpelliéraine ; les participants choisissent leur lieu de formation et les dates d'après un calendrier annuel proposé par i2a.

La formation se déroule dans une salle aménagée pour six stagiaires et un formateur. i2a y installe le matériel pédagogique nécessaire (un ordinateur par stagiaire, imprimantes, vidéoprojecteur, support de cours mis à disposition).

Le contenu des formations est sujet à évolution en fonction du niveau et des souhaits des participants.

Moyens d'évaluation mis en œuvre et suivi

Le formateur ponctue la formation de contrôles de connaissance ; en fin des journées, des révisions et exercices sont pratiqués. Le formateur fait signer une liste d'émargement et une attestation de présence ; un exemplaire est remis à chacun des apprenants.

Qualité des animateurs

Les formateurs font partie du personnel i2a et occupent un poste d'ingénieur d'application au sein de l'entreprise. Ils reçoivent une formation qualifiante interne à leur embauche (environ 6 mois). Ils sont issus du milieu du laboratoire.

Durée totale

Chaque session se déroule sur 2 journées, soit 6 heures 30 par jour.



bulletin d'inscription individuelle

Stages SIRweb 2021



Consulter les Conditions Générales d'Inscription sur www.i2a-diagnostics.com

i2a est un organisme de formation - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 91340525234.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Ce bulletin individuel est à compléter et à retourner avec son bon de commande ou attestation de prise en charge par e-mail à stage@i2a.info

SIGNATURE OBLIGATOIRE du responsable formation ou du participant, en bas du présent bulletin.

Tout bulletin non signé, non conforme ou incomplet sera retourné au participant et i2a ne tiendra pas compte de sa demande.

FORMATION	<p>Stage date <input type="checkbox"/> Montpellier <input type="checkbox"/> Paris</p> <p>Stage date <input type="checkbox"/> Montpellier <input type="checkbox"/> Paris</p> <p>1175,00€ H.T. par stage et par participant Tarif 2021 France Métropolitaine hors organisation, réservation et frais relatifs aux déplacements, hébergements, dîners, et dépenses personnelles restant à la charge du participant</p>	
PARTICIPANT	<p><input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> M Nom Prénom</p> <p>Statut <input type="checkbox"/> Technicien <input type="checkbox"/> Praticien</p> <p>ETABLISSEMENT</p> <p>SERVICE</p> <p>Adresse</p> <p>Code postal ville pays</p> <p>Tél. <u>Professionnel</u> du participant</p> <p>E-mail <u>Professionnel</u> du participant*</p> <p>* dans le mois qui précède la formation, la confirmation sera adressée au participant à cette adresse E-mail</p>	
FACTURATION	<p>* IMPERATIF pour les établissements Publics les numéros suivants sont OBLIGATOIRES sous peine de rejet de la demande :</p> <p>NUMERO D'ENGAGEMENT</p> <p>CODE DE SERVICE (chorus)</p> <p>Raison sociale</p> <p>Nom du responsable facturation Prénom</p> <p>SERVICE (du responsable facturation)</p> <p>Adresse</p> <p>Code postal ville pays</p> <p>Tél. <u>professionnel</u> du responsable facturation</p> <p>E-mail <u>Professionnel</u> du responsable facturation</p> <p>RAPPEL – A joindre au présent bulletin Pour les sites hospitaliers bon de commande ET les numéro et code service à renseigner ci-dessus* Pour les autres établissements bon de commande ou attestation de prise en charge</p>	
RESPONSABLE FORMATION	<p>Service (du responsable formation)</p> <p>Nom du responsable formation Prénom</p> <p>Adresse</p> <p>Code postal ville pays</p> <p>Tél. <u>professionnel</u> du responsable formation</p> <p>E-mail <u>Professionnel</u> du responsable formation</p>	
	<p>Informations OBLIGATOIRES sous peine de rejet de la demande</p>	
	<p>Cachet de l'établissement</p>	<p>Signature du responsable formation ou du participant</p> <p>Nom du Signataire-en LETTRES CAPITALES-</p> <p>IMPORTANT Je m'engage à avoir pris connaissance, préalablement à la signature du présent bulletin d'inscription, des conditions générales d'inscription i2a et des FRAIS d'ANNULATION et les accepte sans restriction.</p>